

français ; M. Lumina Bernardette Guy, St-Roch de Québec, français ; M. Céline Frédéline Hamol, Ste-Foye, français ; Mary Annie Heal, Halifax, anglais ; M. Luce Houde, Anse St-Jean, Chic., français ; Ellen Huck, St-Patrice de Québec, français ; Marie Liberté, St-Christophe, Arth., français ; M. Julie Langevin, St-Raymond, français ; M. Ada Lavoie, Pointe-aux-Trembles, français ; Céline Langphrey, St-Elzéar Beauce, anglais ; M. Louise Cordélia Levasseur, Ste-Hélène, français ; M. Geneviève Loisselle, St-Henri, français ; M. Philomne Longchamp, St-Henri, français ; M. Angèle Albina Pelletier, St-Roch des Aulnets, français ; Marie Edith Pelletier, St-Aubert, Islet, français ; M. Louis Picher, Cap Santé, français ; Marie Louise Eugénie Richard, Cap Santé, français et anglais ; M. Joseph Malvina Léa Robitaille, Cap Rouge, français ; Bathilde Royer, Ste-Marguerite Dor., français ; M. Joséphine Alice Delphine Servais, St-Roch de Québec, français ; M. Emma Turgeon, St-Isidore, français ; M. Floré Georgiana Vernière dit Nicol, St-Roch de Québec, français.

Vingt-quatre pour écoles modèles et quarante-six pour écoles élémentaires : Total 70.

Examen des inspecteurs d'écoles

Le 26 du mois d'août trois candidats se sont présentés, au bureau des examinateurs à Québec, pour être admis à l'inspection ; voici les notes qu'ils ont obtenus :

M. G. P. E. Pamelard, de Montréal, avec distinction ; M. Evariste Béland, Maskinongé, bien ; M. L. G. Robillard, de Montréal, bien.

Les concours mensuels

Il n'y a rien de plus digne de l'attention d'un bon maître que les moyens à prendre pour stimuler ses élèves, les tenir en haleine du commencement à la fin de l'année scolaire. Une école où l'émulation est nulle, dans laquelle il est peu ou point tenu compte des enfants, ne mérite point le beau nom de maison d'éducation ; ce n'est pas une école, c'est une

garderie. Soutenir le courage des élèves, les exciter au travail et à l'application par des procédés honnêtes, voilà un grand point en éducation.

Un mode très simple pour créer le goût de l'étude en classe, c'est le concours mensuel. A la fin de chaque mois, les élèves sont tenus de répondre à une série de questions écrites et orales, sur les matières apprises durant les quatre dernières semaines. Les plus petits même sont soumis à cette règle : le concours est oral pour eux. Toute division ou groupe lutte séparément. Le résultat est entré soigneusement dans un registre spécial, chaque branche à part. Le maître dresse autant de listes qu'il y a de groupes, ayant le soin de mettre en regard des noms le nombre de points conservés. Cette liste est signée par le professeur et portée par le vainqueur à M. le curé ou à M. le président des commissaires. La récompense, sous forme d'images ou de bonnes paroles, que le dignitaire ne manque pas de donner au porteur du bulletin est fructueuse plus qu'on ne se l'imagine. C'est à qui des élèves portera la prochaine liste : tout le petit monde lutte et veut vaincre son voisin. Les parents eux-mêmes aiguillonnent leurs enfants ; car l'honneur mérité par le fils ou la fille rejaillit sur le père et la mère.

Les concours mensuels sont encore un puissant encouragement pour les écoliers, parce qu'ils comportent en eux la suprême récompense de la fin de l'année, c'est-à-dire *les prix*. En effet, à la fin de juin, dernier mois de l'année scolaire, dix concours ont été faits sur chaque branche du programme d'études. Par une simple addition, le maître dresse sa liste de récompenses et n'a pas à décider ou à faire décider par MM. les Commissaires quel élève a droit au premier prix de français, d'histoire, etc. Durant l'année, ce sont les écoliers qui, par leur aptitude ou leur négligence, ont préparé le résultat final.

Ce système des concours mensuels maintient la bonne discipline dans la classe en faisant travailler les élèves, encourage les enfants studieux, stimule les tempéraments lourds et, ce qui n'est pas le moins important, permet au titu-